

Epreuve - Matière : 101 - 0301 Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Il m'est pas rare d'entendre citer et reproduire la formule de Camus lorsqu'il reçoit le prix Nobel de littérature, selon laquelle la tâche que s'était donnée les générations antérieures était de « refaire le monde » quand il s'agit selon lui, dorénavant, d'« éviter que le monde ne se défasse ». Au-delà de l'opposition entre progressistes et conservateurs, les raisons d'un tel retournement méritent d'être expliquées et justifiées, non seulement du côté du sujet (l'homme) mais aussi du côté de l'objet (le monde, et la nature » avec laquelle on ne le confondra pas ici) de cette attitude. C'est à quoi se consacre cet extrait du Principe responsabilité que Hans Jonas fait paraître en 1979. La relation entre l'homme et les autres formes de vie, généralement subsumées sous le concept de « nature », y est explorée au regard d'une conception renouvelée de l'ensemble du vivant et de la place et du rôle qu'y tient l'homme au regard des progrès techniques notamment. L'auteur commence par souligner que l'homme, produit de la nature, est en même ^{temps} une menace pour celle-ci du fait de son savoir théorique et de son intelligence technique ; cette production par la nature en sein de ce qui la met en péril oblige dès lors à corriger

la définition téléologique et organique de celle-ci (p.1-12). Mais l'homme paraît aussi disposer d'une autre faculté - non pas théorique ou technique, mais morale - en laquelle résiderait le moyen de conjurer cette menace. (p.12-17). Néanmoins, ce moyen demeure fragile et incertain, car il dépend non de la « nécessité » ou du moins de la régularité des lois naturelles de l'évolution ou des lois de l'histoire, mais de la contingence propre à la volonté et aux dispositions de l'homme. (p.17-22). Ce facteur inédit occasionne un « tournant » dans l'ordre des choses, dans le devenir des formes de vie, mais implique aussi une révolution du côté de la « responsabilité » de l'homme : d'une part, l'objet de cette responsabilité est étendu (d'abord à proportion du pouvoir grandissant de l'homme, mais aussi à raison de la « solidarité » qui caractérise le monde du vivant) (p.22-29) d'autre part la façon de procéder de cette responsabilité se trouve changée : l'obligation devient négative, elle consiste en une retenue avant tout (p.30-41).

De multiples tensions habitent cette conception de la relation entre l'homme et son environnement naturel proposée par H. Jonas. Concernant la nature, elle apparaît à la fois comme origine ou matrice - mais non agent ou sujet, comme on le verra - d'une menace dont elle se trouve être également l'objet. Il s'agit de voir au prix de quelles redéfinitions de la nature l'auteur démêle cet apparent paradoxe. Parallèlement, l'homme apparaît à la fois comme produit de la nature et comme sa mise en péril, comme ce qui en dépend et ce dont cette dernière dépend. De plus, il apparaît à la fois comme un agent potentiel de destruction et

de salut. Enfin et surtout, sa puissance semble tantôt immense, tantôt marquée par sa finitude. Comment tenir ensemble l'immense responsabilité qui incombe à l'homme, une responsabilité vis-à-vis de la totalité du vivant, et sa position contrainte, vis-à-vis d'une nature dont la "solidarité" lui est imposée? En somme, l'articulation entre la place de l'homme dans nature et son rôle vis-à-vis d'elle devra être étudiée de près pour comprendre cette responsabilité, résultant à la fois d'une certaine définition de la nature - dont les parties sont solidaires - et d'une définition de l'action humaine dont les moyens, quoique grands, restent en droit finis, tandis que les conséquences - du fait de cette solidarité - sont potentiellement indéfinies, illimitées.

Ce passage questionne ainsi non seulement l'éthique humaine mais aussi, du fait de ces conséquences générales d'actions particulières, le domaine des décisions politiques. Il implique enfin une certaine définition de l'homme - de sa place, de son rôle et de ses facultés - révélant son intérêt anthropologique.

Le début du premier paragraphe commence, on l'a dit, sur un apparent paradoxe: la nature a produit sa propre menace. Corrigéons d'emblée: elle a moins généré directement ce péril pour elle qu'elle n'a disposé l'homme à pouvoir le faire. Cette menace est donc son œuvre, mais son œuvre indirecte. D'emblée, toute nécessité causale (de la nature à sa propre menace) est à écarter. Le moyen de cette menace - « l'homme » - ne devait pas nécessairement mettre en péril les autres formes de vie: là encore, la contingence est de mise: il est « en état de » le faire. Il aurait pu en aller autrement, de même que

la « pensée » aurait pu ne pas aboutir à la civilisation technique (elle l'a seulement rendu possible). Ce n'est pas la nature, comme un tout organisé et doué d'intention, qui s'est mise en péril. C'est une de ses parties - « une forme de vie », insiste Jonas - qui a mis en péril les autres. « la nature », comme y insistent les guillemets, est une fiction. Il ne faut pas l'entendre comme un agent, encore moins régi par des raisons ou causes finales, qui ferait le choix ou l'erreur de « perdre des risques ». Elle ne « pourrait » perdre ce risque parce qu'elle n'est pas en mesure de perdre une quelconque décision. Il faut donc renoncer à l'idée d'une « nature naturante » active et distincte d'une « nature naturée » qui en suivrait les directives, contrairement à ce que propose Aristote en Métaphysique, Δ. la nature est ici origine ou matrice d'un phénomène qui, d'entre, pourra lui être nuisible, mais n'en est aucunement l'auteur. Pour comprendre comment, de la nature, peut naître une remise en cause de la nature, il conviendrait plutôt de faire appel à la notion de « perfectibilité » développée par Rousseau dans son Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1755) : dans la nature humaine réside une disposition à l'histoire, à l'accumulation et à la transmission de savoirs et d'aptitudes, de sorte que, à travers l'homme, la nature se transmette elle-même. Il ne saurait y avoir de « civilisation », technique - comme l'indique le texte - ou non, sans cette disposition naturelle de l'homme à dépasser la nature. Mais ce dépassement reste limité : perfectible, l'homme peut acquérir des aptitudes, mais en rester à ce qui naturel - inné - en lui, il n'en reste pas moins qu'il demeure dans la nature, et à ce titre, il ne saurait mettre en péril celle-ci sans risquer d'attenter à lui-même « également ». Jonas y insiste comme il insiste tout le long

Epreuve - Matière : 101 - 0301 Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

du texte sur la double position de l'homme : ni tout à fait de la nature, ni non plus hors de la nature.

Jonas précise ensuite en quoi conception de la nature diffère de celle d'Aristote. Il ne s'agit pas de polémiquer mais bien, ainsi, de prévenir toute suspicion de contradiction. D'abord, l'existence même dans la nature de ce qui la menace est une preuve factuelle qui réfute la conception finalisée de la nature. Pour Aristote, les événements de la nature - par exemple ceux de l'évolution - obéissent à des fins. Dans les Parties des animaux, l'apparition de la main, chez l'homme, est envisagée comme résultant de l'intelligence. L'homme a des mains, c'est-à-dire un "outil" polyvalent, qui suppose une flexibilité mentale, parce qu'il est intelligent, et non l'inverse. La main est "appelée" nécessairement par la fonction qui la commande. Rien de tel pour Jonas, car il faudrait alors dire que l'homme, menace pour la nature, devrait advenir justement pour cette raison. Les effets potentiellement dévastateurs de l'homme pour la nature devraient alors être considérés, selon la conception finaliste, comme la fonction même dont l'homme était l'instrument employé par la

nature pour se mettre en péril elle-même. La nature n'est pas davantage un tout, un ensemble cohérent auquel toutes les parties seraient subordonnées, auquel aucune partie n'éclopperaient. La perpétuité Romaine montre au contraire que l'homme ne se réduit pas à la nature, même s'il est placé en son sein. Il faut donc renoncer à l'idée d'une nature entièrement finalisée et régie par la nécessité interne, du fait de l'état actuel de l'homme. Si Aristote s'est "trompé", ce n'est pas par un défaut de logique, mais parce que lui a marqué le savoir empirique de l'homme qui, à un certain stade de son évolution, constitue une menace : il ne « pouvait pas encore pressentir » parce qu'expérience lui marquait. Mais il n'a pu anticiper cette éventualité pour une autre raison également, qui tient de sa doctrine (l. 7). Aristote a donné le pivot à la raison théorique - la pure connaissance, la pure contemplation. En se focalisant sur les sciences théorétiques - qui examinent leur objet mais ne le modifient pas, qui observent mais ne produisent pas - il ne pouvait pas (logiquement) envisager que le savoir Romain bouleverserait concrètement l'ordre des choses. Or, précise Jonas (l. 8), l'intelligence pratique, le savoir technique - qui agit, produit, modifie ses objets - certes procède du savoir théorique puisqu'il met en application des connaissances préalables, il en « hérite » ; mais il s'en « émancipe » aussi. Les phénomènes de sérendipité traduisent anecdotiquement cet affranchissement : de nouvelles connaissances peuvent naître de pratiques qui héritent elles-mêmes de connaissances antérieures. Mais le finalisme interdisait Aristote

d'admettre un tel renversement. Jonas montre au contraire que « l'héritage de cet intellect théorique » est sans testament. Les découvertes sur la fission de l'atome n'avaient certes pas pour fonction la bombe atomique ; sa réalisation en fut pourtant le résultat.

Ainsi, contrairement à la continuité que pose Aristote entre la nature et la technique en pensant la première en termes de fonctions, de fins et de moyens (la main est ainsi décrite par analogie avec l'outil, dont la fonction précède la réalisation), Jonas montre au contraire que seule l'activité technique est commandée par des fins, seul le développement technique est régi par des principes d'efficacité, bien que les effets puissent excéder les fonctions envisagées. C'est en ce sens que la « pensée » de l'intelligence pratique « s'oppose » à la nature : pour l'intelligence pratique, des finalités commandent l'activité technique ; dans la nature, la causalité est mécanique. Leur « agir » diffère ainsi de même, en ce que la nature « agit » ou plutôt est agie par des causes matérielles qui précèdent leur effet, tandis que l'on agit en vue de certaines fins dans le domaine technique. Cette opposition contraint ainsi à rejeter l'idée d'une nature où tout aurait une fonction, ou pour le dire autrement où chaque partie aurait une fonction prédéterminée au sein d'une totalité cohérente : « une chose compatible avec [l'idée d'un] fonctionnement inconscient de l'ensemble ». Le qualificatif « inconscient » importe car il ne s'agirait de croire que l'erreur de conception de la nature serait évitée dès lors qu'on abandonnerait l'idée d'une intention de la nature, qu'on lui donne le nom de « providence » ou un autre. Même dépourvue d'intention, la nature conçue comme un organisme — un ensemble vivant où diverses fonctions sont à l'œuvre sans être pour autant réfléchies, pensées — demeure

une erreur. Car cette conception abandonne le finalisme sans renouer à l'idée d'un tout organisé nécessairement. Or, c'est bien aussi ~~la nécessité~~ la causalité nécessaire - qu'elle soit finale ou mécanique - que Jonas invite à rejeter devant le fait de la menace humaine et en vue d'introduire la possibilité de conjurer cette menace.

Jonas a montré comment, par l'entremise de l'homme et de son intellect technique non soumis à la nécessité, la nature a pu - sans qu'il y ait la contradiction - introduire la possibilité de sa propre mise en péril (p. 1-12). Mais cette même irréductibilité de l'homme à la nature, et ainsi cette même contingence à l'œuvre dans la nature, ouvre aussi la voie à la possibilité d'éviter le péril. Si l'activité technique rend possible la mise en danger de la nature, la faculté morale pourrait l'éviter.

Remarquons d'abord que cette faculté morale est « imputée », supposée sans certitude, et non attribuée avec certitude, de sorte que l'« issue » qui en dépend ne peut être elle-même qu'« incertaine » (p. 14). Aucune preuve n'en peut attester l'existence. Ici, Jonas ne manifeste aucun optimisme anthropologique. Il s'en tient à un pari nécessaire pour rendre fonder la responsabilité qu'il tient à affirmer pour l'homme. Non seulement cette faculté est incertaine quant à son existence, mais elle est aussi interrogée dans son contenu, son essence. Cette faculté est peut-être moins une aptitude à bien agir ou à vouloir le bien, elle correspond peut-être moins à un devoir, qu'elle n'est redéfinie et réduite par Jonas à une faculté perceptive (p. 16) : « ce que l'homme peut voir ». On glisse de la volonté bonne à celle d'une perception adéquate, de la justice du point de vue à sa justesse.

Dés lors, le changement d'attitude qui

Epreuve - Matière :

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

pourrait en procéder - s'il advenait - est moins désintéressé. Ce n'est pas tant en agissant conformément à des principes que l'action humaine pourrait être corrigée, qu'en sachant « voir » les dégâts causés. On effleure déjà par là l'effroi évoqué (p. 17) par Jonas. Pour se corriger, l'action humaine a comme besoin d'assister aux dégâts qu'elle veut éviter. Il lui faut anticiper, mais elle ne peut le faire par ses propres ressources, en puisant elle des principes moraux, un devoir qui lui serait intérieurement donné comme un fait de la raison. Elle a besoin au contraire des faits extérieurs concrets qui résultent de son action destructive. Là s'affirme sans doute le pessimisme anthropologique : l'humanité peut sans doute apprendre de ses erreurs, mais elle a besoin de commettre ces mêmes erreurs pour apprendre. Au mieux, nous ferons preuve d'intelligence pratique, d'un intérêt bien compris à la lumière de nos dégâts.

Voilà donc un « fait » nouveau (p. 14) : la nature, qui a produit l'homme perfectible, dépend

désormais de ses facultés. Cet événement fait rupture et Jonas y insiste (p. 17-19). Il s'agit là d'un facteur de changement qui diffère radicalement des autres facteurs à l'œuvre jusqu'alors : l'évolution naturelle, et l'histoire. Ces deux processus se caractérisent par leur inscription dans un temps long et par leur régularité. L'évolution est régie par des « lois naturelles », supposées universelles : loi de la chute des corps, lois exposées par Newton dans ses Principes mathématiques de la philosophie naturelle. Ces causalités inscrites dans le temps autorisent certaines prévisions, offrent des repères. De façon analogue, l'histoire humaine se caractérise, selon Jonas, par des régularités. On sait que le matérialisme historique a pu importer l'idée de lois en histoire, telle la loi de « l'augmentation de la productivité » selon Marx dans le Capital. Quoi qu'il en soit, Jonas distingue d'un côté les causalités au long cours, aux effets progressifs, les continuités propres à l'évolution et à l'histoire, de l'autre cet événement inédit, ce « tournant presque subit » dans le destin de la nature. Certes, cet événement s'explique par des causes, mais il en précipite les effets : s'est brusquement actualisée « l'essence du savoir et du vouloir indépendants du monde » (p. 20). En d'autres termes, le mouvement de perfectibilité s'est accéléré et précipité. Cette indépendance couvait, elle était en puissance car l'essence du vouloir et du savoir est dans leur dépassement ; mais son actualisation a été précipitée.

Il en résulte au saut qualitatif concernant la place et le rôle de l'homme (l. 22): sa place, car l'homme a actualisé son indépendance vis-à-vis de la nature, si bien qu'il peut s'opposer à elle et lui attenter; son rôle aussi, car il en est désormais responsable.

Tomas insiste d'abord sur l'extension de cette responsabilité. L'homme n'est plus uniquement responsable de lui-même, ni même seulement de ses semblables. Il a à répondre de ses actes devant l'ensemble du vivant. En effet, l'auteur semble suivre un syllogisme. La responsabilité résulte de la conjugaison du pouvoir - ici plutôt d'prendre au sens de puissance - et de la raison. Or, le pouvoir de l'homme s'est étendu (du fait des progrès techniques) dans le temps et dans l'espace. Donc, la responsabilité également. Puisque mon action locale peut nuire au loin, puisque mon action présente peut nuire plus tard: le lointain et l'avenir; dépendants de mon action, doivent aussi entrer dans mes préoccupations. D'où l'incjonction de politiques internationales en matière d'écologie, d'où aussi l'incjonction de tenir compte des générations futures. On voit aussi par là comment s'opère l'extension de la responsabilité individuelle à la responsabilité politique: si chaque individuelle peut avoir des répercussions - au moins - générales, alors mes choix éthiques sont aussi ou devraient aussi être envisagés comme des choix politiques.

Mais l'objet de ma responsabilité excède le domaine sur lequel j'ai la puissance d'agir positivement. Ce n'est pas de ma propre décision, que telle action entreprise a des effets qui dépassent le cadre initial de mon action. C'est au contraire la nature sur laquelle j'agis - localement - qui, par sa solidarité, répercute en quelque sorte les conséquences de mes actes bien au-delà du

dans lequel je croyais restreindre mon action. Une telle disproportion entre l'intention et les conséquences, et même entre l'action directe et ses conséquences indirectes pourraient fournir l'occasion de minimiser la responsabilité humaine. Il n'en est rien pour Jonas, au prix d'une redéfinition de l'obligation. Certes, je n'ai pas choisi les conséquences de mes actes, car la « solidarité » de la nature n'est pas de mon fait (l. 28), mais je peux choisir d'éviter de leur offrir des causes.

Il s'agit donc de définir négativement l'obligation, car l'homme peut détruire des parties de la nature. Or, ces parties sont interdépendantes. Donc, l'homme peut détruire toute la nature. Pour le dire autrement, les actions locales et résolues peuvent avoir des effets généraux, non voulus et imprévus. Cette imprévisibilité ne doit pas légitimer ou excuser une quelconque imprévoyance. Au contraire, je dois tenir compte de l'incertitude pour guider mon action. L'homme doit à présent savoir que les conditions dans lesquelles il insère son action — « à quoi il ne réfléchit pas dans le but de l'action » (l. 35) — sont aussi, en fait, l'objet sur lequel porte mon action, du fait de la « solidarité de la nature ». Or, comme les ravages de cette solidarité ne me sont pas connus avec certitude, je dois retenir toute action qui pourrait les activer. Ce que je ne peux prévoir, je dois l'éviter. En découlent des obligations négatives : à ne pas faire — pour conserver (empêcher une chose de se désagréger), préserver (l'empêcher d'être altéré) ou s'empêcher soi-même. Ce n'est donc pas mon savoir, mais mon ignorance (ou le savoir de mon ignorance) qui circonscrit l'action éthique.

Epreuve - Matière :

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

~~une erreur ; car cette conception abandonne peut-être le finalisme mais ne renonce pas à l'idée d'un tout organisé nécessairement, elle renonce à l'idée de fin mais conserve celle de fonction. Or, c'est bien finalisme et nécessité qu'il faut rejeter face au fait de la menace humaine.~~

L'homme est ainsi dans une position ambivalente. Producteur de la nature, il la met en péril. Menaçant pour elle du fait de l'extension de son pouvoir, il doit pourtant orienter le souci de la protéger d'après l'humble constat qu'il ne maîtrise pas l'interdépendance de ses parties. Sa responsabilité s'exprimera ainsi elle-même sous des formes prudentes et peu assertives. Le principe de précaution, par exemple, n'affirme aucune certitude, sinon celle de l'imprévisibilité de nos actes. Elle prendra également des formes négatives : ne pas faire. Son éthique est une éthique de la retenue, dictée par le fait que nous ne pouvons justement "contenir" les effets de nos actions. L'homme perturbe « l'équilibre symbiotique » de la nature, mais justement, à cause de cette symbiose soustraite à son

Concours section : AGREG int - Philosophie
Epreuve matière : Composition 1 de Philosophie

N° Anonymat : N260NAT1014893

Nombre de pages : 16

9 / 20

choix, il doit limiter au maximum ses perturbations.
La portée de ses actions lui échappent sans doute
en pratique ; mais ses actions, elles, restent de son
ressort, de sa responsabilité.

17 / 19

